

PRÉ-PROGRAMME

Protection juridique des majeurs & transition numérique

Rencontre professionnelle
organisée par Tutelle Au Quotidien

le mardi 8 octobre 2024
à l'Espace Diderot, Paris 12^{ème}



Tutelle Au Quotidien organise à l'occasion de ses 15 ans une journée professionnelle, en partenariat avec l'EHESP, et avec la responsabilité scientifique de Karine Lefeuve, professeure à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP), vice-présidente du Comité Consultatif National d'Ethique (CCNE).

Depuis plus de 20 ans, le formidable essor d'internet, des réseaux sociaux et des plateformes numériques interroge toujours notre capacité à placer ces technologies au service de la collectivité, sans porter une atteinte excessive ou irréversible à certains droits fondamentaux pouvant affecter les personnes protégées. Ces mutations technologiques portent en effet en elles la promesse de progrès, d'innovations et de transformations positives dont il faut se saisir. Toutefois, elles se traduisent également par des bouleversements majeurs dans tous les domaines de la vie économique et sociale : la vie privée, les relations de travail, la santé, le droit à l'image.

> **Quels sont les dangers et impacts sur les personnes protégées au quotidien à prendre en compte ?**

> **Quels sont les avantages, atouts et outils de ces innovations dans le contexte réglementaire existant et à venir ?**

Inscription obligatoire

- 190€ [en présentiel](#) ou 220€ [en distanciel](#)
- Cette journée est reconnue au titre de la formation professionnelle continue. Une prise en charge par votre fonds de formation est possible (sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre OPCO / non éligible au CPF). Délivrance d'une attestation de fin de formation.

(Tutelle Au Quotidien – organisme de formation n°11922091092)



8h30	<p>Accueil café des participants et intervenants Accueil par les partenaires</p>
9h15	<p>Mot de bienvenue et ouverture de la journée par Ludovic CHEVAL, président de Tutelle Au Quotidien, Catherine MORGE, responsable Commercial et Partenariat, et Karine LEFEUVRE, professeure à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, vice-présidente du Comité Consultatif National d'Ethique.</p>
9h30	<p>Quels défis pour les droits fondamentaux des Personnes Protégées à l'heure de la transition numérique ? Modératrice : Anne CARON DEGLISE, avocate générale près la Cour de Cassation, membre du Comité Consultatif National d'Ethique (CCNE). Intervenants : Valérie BONNE, coordonnatrice du Pôle Protection Droits des Personnes, UNAF ANJCP (Association Nationale des Juges du Contentieux de la Protection) et Sylvie MOISDON-CHATAIGNER, professeure, Université de Rennes.</p>
10h15	<p>Modalités opérationnelles : simplification des procédures et innovation, progrès et points de vigilance Modérateur : Gilles RAOUL-CORMEIL, professeur, Faculté de droit de l'Université de Caen-Normandie. Intervenants : Franck PRIET, directeur AT 92, Julien KOUNOWSKI, chargé de mission innovation publique, modernisation et développement des usages numériques SGAR 35, Claude KIRCHNER, président, Comité Consultatif National d'Ethique - Numérique (CCNE-N), Thierry ROUZIES, avocat.</p>
11h	Pause
11h20	<p>Regards croisés sur la transition numérique : promotion de l'autonomie et protection de l'intérêt des personnes protégées Modérateur : Jean Marie PLAZY, professeur en droit privé et sciences criminelles, responsable DU Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs. Vision des personnes protégées, des MJPM et des fédérations (noms à venir).</p>
12h30	Déjeuner libre - café avant reprise
13h45	<p>Ateliers participatifs en sous-groupes autour des questions : Atouts et risques liés à la transition numérique ? En quoi la transition numérique peut-elle renforcer la participation des personnes protégées ? Animés par des professionnels et des MJPM.</p>
15h	Pause
15h15	<p>Débat avec la salle et synthèse Animé par Karine LEFEUVRE, professeure à l'EHESP, vice-présidente du Comité Consultatif National d'Ethique et Pierre BOUTTIER, MJPM, formateur et chercheur en sciences sociales. Restitution en plénière des ateliers et échanges avec la salle.</p>
16h15	<p>Conclusion et Perspectives Par Anne CARON-DEGLISE, avocate générale, près la Cour de Cassation et Ludovic CHEVAL, président de Tutelle Au Quotidien.</p>

Nos soutiens
pour cette
journée

